



# EQUABAC

## PÂTE ORALE

### COMPOSITION

Abamectine .....	3.7 mg
Praziquantel .....	46.2 mg
Excipient q.s.p.....	1.0 g

### PROPRIÉTÉS PHARMACEUTIQUES

Les propriétés pharmaceutiques du produit EQUABAC découlent de celles de ses principes actifs :

- L'**abamectine** ou avermectine B1, est antiparasitaire de la famille des avermectines doué d'une grande activité aussi bien sur les parasites internes que sur les parasites externes des animaux domestiques. L'abamectine est la fraction la plus active des de toutes les ivermectines. Elle agit sur les nématodes et sur les arthropodes par l'intermédiaire de l'acide gamma amino-butyrique (GABA). Elle provoque sa libération par la membrane pré-synaptique et potentialise sa liaison aux récepteurs situés sur la membrane post-synaptique. Aux doses recommandées, l'abamectine est très bien tolérée aussi bien chez l'adulte que chez le jeune et peut être utilisée à tous les stades de gestation. Cependant, l'abamectine est dénuée d'activité cestocide. Ce qui oblige souvent à l'associer à des anthelminthiques ayant une activité ténicide.

- Le **praziquantel** est un anthelminthique de la famille des pyrazino-isoquinolines très actif sur les ténias. Son action s'exerce aussi bien sur les formes adultes et immatures. Sur le plan pharmacologique, le praziquantel exerce son action de différentes manières dont notamment l'induction d'une contraction musculaire paralysante et la destruction du tégument du cestode. Il est rapidement absorbé par voie digestive chez toutes les espèces. Son métabolisme se fait de façon complète et rapide.

Les deux substances, **abamectine** et **praziquantel**, présentent alors une complémentarité parfaite de leurs spectres d'action.

### ESPECES CIBLES

Equins (Chevaux).

### INDICATIONS

**EQUABAC pâte orale pour chevaux** permet le traitement et le contrôle des nématodoses gastro-intestinales et pulmonaires et des cestodoses chez les équidés. Son spectre d'action très large permet de lutter contre les cestodoses, strongyloses gastro-intestinales (grands et petits strongles), ascaridoses, oxyuroses, habronémoses gastriques et cutanées, strongyloses pulmonaires, onchocercoses et gastrophiloses.

## ADMINISTRATION ET POSOLOGIES

**EQUABAC pâte orale pour chevaux** est administré par **voie orale** à une dose recommandée de 1.08g (= 1ml) par 20kg de poids corporel, ce qui délivre 0.2mg/kg d'abamectine et 2.5mg/kg de praziquantel.

Le contenu de cette seringue peut traiter un cheval de 600kg de poids vif. Chaque division de l'injecteur représente une dose de 5.4g de pâte suffisante pour traiter 100kg de poids corporel.

Avant l'administration, ajuster la seringue en fonction de la dose calculée en positionnant la bague sur le piston. La pâte s'administre par voie orale en introduisant l'extrémité de la seringue dans l'espace interdenteaire et en déposant la quantité de pâte requise à la base de la langue. La bouche du cheval ne doit pas contenir d'aliments. Immédiatement après l'administration, relever la tête du cheval pendant quelques secondes afin de s'assurer que la dose est déglutie.

## CONTRE INDICATIONS ET INTERACTIONS

- Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux principes actifs ou à l'un des excipients et chez les poulains âgés de moins de 5 mois.
- Ne pas utiliser chez les femelles laitières dont le lait ou ses dérivés sont destinés à la consommation humaine.

## EFFETS SECONDAIRES

Dans les cas de parasitisme très important, la lyse des cestodes peut provoquer chez le cheval traité des coliques passagères de faible intensité et un ramollissement des crottins.

## MISES EN GARDE SPÉCIALES

Des précautions doivent être prises afin d'éviter les pratiques suivantes car elles augmentent le risque de développement de résistance et peuvent rendre le traitement inefficace :

- Usage trop fréquent et répété d'anthelminthiques de la même classe pendant une durée prolongée.
- Sous-dosage pouvant être lié à une sous-estimation du poids vif, une mauvaise administration du produit ou un manque d'étalonnage du dispositif de dosage.
- Afin de limiter l'excrétion du produit et de ses métabolites sur les pâtures, les chevaux doivent être laissés au box pendant les deux jours suivant le traitement

## PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

### Précautions d'emploi chez les animaux :

- Il est important que le vétérinaire poursuive les progrès après le traitement afin de s'assurer que l'infestation est éliminée complètement.
- Le produit peut causer le vertige et la somnolence chez les animaux ou les rendre moins actifs que d'habitude.
- Les effets secondaires sont susceptibles de se produire plus souvent après une dose unique dans le cas d'un animal avec une charge parasitaire importante.
- Le produit est légèrement irritant pour les yeux et non irritant pour la peau.

### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament :

- Se laver les mains après utilisation.

- Eviter le contact avec les yeux car le produit peut provoquer une irritation oculaire.
- En cas de contact oculaire accidentel, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- En cas d'ingestion accidentelle ou d'irritation oculaire, consulter un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

## **DELAI D'ATTENTE**

- **Viande et abats** : 28 jours.
- **Lait** : Ne pas utiliser chez les femelles laitières dont le lait ou ses dérivés sont destinés à la consommation humaine.

## **CONDITIONS DE CONSERVATION**

- **Récipient non entamé** : Garder le produit dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et à une température  $\leq 25$  °C.
- **Après ouverture du flacon** : Après ouverture utilisation immédiate.

## **FORME PHARMACEUTIQUE ET PRÉSENTATION**

Pâte orale.

Étui d'une seringue de 32.4 g. Carton de 10 seringues de 32.4g.